

Section Sportive Handball Féminin Collège Marcel Aymé Dagneux Année scolaire 2023-2024



Coordonnateur, contact, renseignements :

M. Vincent TRACLET

vincent.traclet@ac-lyon.fr

Renseignements, dossier :

Collège Marcel Aymé :

ce.001142L@ac-lyon.fr

04.78.06.28.00

Avec qui ?

Le collège Marcel Aymé et le Racing Club Montluel Handball ont signé une convention qui se traduit par un partenariat solide autour de la section sportive de handball féminin.

Pour qui ?

La section sportive handball féminin s'adresse aux collégiennes de la 6^è à la 3^è, motivées et volontaires pour associer leurs études à une pratique approfondie du handball.

30 places maximum.

Elle est proposée en premier lieu aux élèves filles du secteur du collège puis pourra exceptionnellement être élargie aux élèves d'autres communes, par demande de dérogation.

Objectifs

Développer le hand-ball féminin au collège et dans le territoire : arriver à une parité garçons / filles en prolongement de l'Association Sportive «Sports collectifs filles», déjà implantée au collège.

Développer l'autonomie, l'ambition, le goût de l'effort et de la réussite tant sportive que scolaire, une image positive de soi, tout en développant ses possibilités d'adaptation motrice.

Développer les valeurs citoyennes pour apprendre à vivre ensemble par le respect, l'écoute l'entraide, le sentiment d'appartenance à un groupe.

Santé / Médical

Présenter un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du handball dans le cadre de la section sportive et en compétition, certificat fait obligatoirement par un médecin du sport (une liste vous sera fournie).

L'infirmière scolaire sera en lien avec le coordonnateur et à l'écoute de l'élève, de sa famille.

Pour intégrer la section sportive

Être motivée et avoir envie de progresser (pour les nouvelles candidates)

Prendre sa licence à l'UNSS et participer aux compétitions organisées dans le cadre de l'association sportive du collège.

S'inscrire dans un club de handball affilié à la FFHB : le RC Montluel handball est notre partenaire privilégié. A la marge, et de manière exceptionnelle, l'inscription dans un autre club pourra être tolérée.

Niveau 6^e : fortement conseillé, autres niveaux 5^e, 4^e, 3^e : obligatoire

Avoir un avis favorable du jury d'admission après examen du dossier scolaire.

Fonctionnement

Coordination assurée par M. Traclet, professeur d'EPS au collège.

La scolarité s'effectue comme tout autre élève.

Suivi scolaire assuré conjointement par le coordonnateur, le professeur principal de la classe et le chef d'établissement. En cas de difficulté scolaire ou sportive, le coordonnateur prend des décisions de rééquilibrage, toujours en faveur de la réussite scolaire.

3 heures d'entraînement hebdomadaires réparties sur 2 entraînements, au gymnase de Dagneux, les lundi et vendredi, de 15h00 à 16h30 : les trajets organisés par le collège.

Entraînements réalisés par M. Traclet et / ou un entraîneur du RC Montluel, titulaire d'un brevet d'Etat.

Les filles d'un même niveau sont dans la même classe.

Il n'est pas possible de cumuler la Section Sportive avec une autre option (bilangue Allemand , LCA Latin).



Calendrier

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site du collège et doivent être retournés par voie numérique de préférence à l'adresse suivante: ce.001142L@ac-lyon.fr

ou au secrétariat du collège par voie postale: collège Marcel Aymé
Chemin de Marigneux 01120 Dagneux avant le 19 juin 2023.

Une réunion d'information aura lieu pour les familles des élèves retenues :
la date vous sera communiquée ultérieurement.

